



RAPPORT DE RÉSULTATS 2021

INTERVENTION : RDC1015211 -
Projet de Renforcement du
Réseau Electrique de la ville de
Lubumbashi – PRELUB.

Pays : République Démocratique
du Congo (RDC)

Table des matières

1	APERÇU DE L'INTERVENTION	6
1.1	FICHE D'INTERVENTION	6
1.2	AUTO-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	7
1.1.1	<i>Pertinence</i>	7
1.1.2	<i>Efficacité</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.1.3	<i>Efficience</i>	7
1.1.4	<i>Durabilité potentielle</i>	8
1.1.5	<i>Conclusions</i>	8
2	SUIVI DES RÉSULTATS	9
2.1	EVOLUTION DU CONTEXTE.....	9
2.1.1	<i>Contexte général et institutionnel</i>	9
2.1.2	<i>Contexte de gestion</i>	9
2.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	11
2.2.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	11
2.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	12
2.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	12
2.3.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	12
2.3.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	13
2.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
2.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	14
2.4.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	14
2.4.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	14
2.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
2.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	16
2.5.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	16
2.5.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	16
2.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
3	SUIVI BUDGÉTAIRE	18
4	RISQUES ET PROBLÈMES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5	SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS	25
5.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	25
5.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS	25
5.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS.....	25
6	THÈMES TRANSVERSAUX	25
6.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	25
6.2	GENRE	26
6.3	DIGITALISATION.....	26
6.4	EMPLOI DÉCENT	26
7	LEÇONS APPRISSES	27
7.1	LES SUCCÈS	27
7.2	DÉFIS	27
7.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATÉGIQUE.....	27
7.4	SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS.....	27
8	PILOTAGE	27
8.1	MODIFICATIONS APPORTÉES À L'INTERVENTION	27

8.2	DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET SUIVI	28
8.3	RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES ENVISAGÉES	29
8.4	RECOMMANDATIONS.....	29
9	ANNEXES.....	30
9.1	CRITÈRES DE QUALITÉ	30
9.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THÉORIE DE CHANGEMENT MIS À JOUR CADRE LOGIQUE 36	
9.3	APERÇU DES MORE RESULTS	37
9.4	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	38
9.5	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	39

Acronymes

ATI	Assistance Technique Internationale
BT	Basse Tension (0,4 kV)
CDF	Franc Congolais
CM	Commission Mixte
CMO	Convention de Mise en Œuvre
CN	Coordonnateur National
COMPAR	Comité des Partenaires
CPS	Cahier des Prescriptions Spéciales
CS	Convention Spécifique
DGD	Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire
DP	Direction du Projet
DPK	Direction Provinciale du Katanga (SNEL)
DTF	Dossier Technique et Financier
EUR	Euro
HT	Haute Tension (110 kV)
kV	Kilo-Volt
kVA	Kilo-Volt-Ampère
kW	Kilo-Watt
MT	Moyenne Tension (15 kV/6,6 kV)
MTR	Mid-Term Review (Evaluation à Mi-Parcours)

MVA	Méga Volt Ampère
PF	Point Focal (équipe d'experts nationaux d'appui au DP)
PM	Pro Mémoire
PRELUB	Projet de renforcement du Réseau Electrique de la ville de Lubumbashi
RDC	République Démocratique du Congo
RHE	Ressources Hydrauliques et Electricité (Ministère)
RR	Représentant Résident de la CTB à Kinshasa
RRA	Représentant Résident Adjoint de la CTB à Kinshasa
RS	Répartiteur Sud
SAPMP	Southern Africa Power Market Project
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNEL	Société Nationale d'Electricité
TDR	Termes de Référence
THT	Très Haute Tension (220 kV)
TP	Transformateur de Potentiel
UEC	Unité d'Exécution Conjointe
ZESCO	Zambia Electricity Supply Corporation Limited
ZIL	Zoning Industriel de Lubumbashi

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé du Projet	Projet de renforcement du réseau électrique de la ville de Lubumbashi (PRELUB).
Code de l'intervention	RDC 10 152 11
Localisation	Province du Haut-KATANGA
Budget total	14.200.000 EUR
Institution partenaire	COD-SNEL COD-MINISTÈRE PROVINCIAL DE L'ENERGIE HAUT KATANGA COD- Division Provinciale de l'Energie et Ressources Hydrauliques.
Date de début de la Convention spécifique	17 Mars 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	17 Mars 2013
Date prévue de fin d'exécution	31 Décembre 2022
Date de fin de la Convention spécifique	16 Juin 2023
Groupes cibles	SNEL – POPULATION DE LA VILLE DE LUBUMBASHI ET DU QUARTIER KARAVIA
Impact	RDC1015211 Le projet vise la fiabilisation des services essentiels à la communauté urbaine et périurbaine de la ville de Lubumbashi par l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la quantité de la fourniture d'énergie électrique.
Outcome (s)	A. Le réseau électrique de la ville de Lubumbashi est renforcé et mieux sécurisé et le taux de desserte en énergie électrique de la cité Karavia est durablement augmenté.
Output (s)	A01 : La sécurisation et l'augmentation de la puissance de transformation du poste RS sont réalisées.
	A02 : L'électrification et l'éclairage public de la cité Karavia sont réalisés.
	A03 : La gestion et la maintenance des installations sont assurées.
Année couverte par le rapport	2021

1.2 Auto-évaluation de la performance

1.1.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

La pertinence du projet PRELUB phase II est essentielle pour les quartiers périurbains de la ville de Lubumbashi.

Sachant que la ville de Lubumbashi est en pleine croissance démographique mais n'ayant pas assez de fourniture de l'énergie électrique pour les habitants, le projet répond pertinemment à la problématique de l'accès à l'un service de base.

1.1.2 Efficience

	Performance
Efficience	B

En 2021 l'efficience du projet n'as pas pu être atteindre sa meilleure performance.. Le retard dans la livraison du matériel du MP RDC1015211-05 as impacté à la baisse le nombre des connexions qui avait été déterminé pour cette année.

1.1.3 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

En 2021 bien que les consommables du MP RDC1015211-05 n'aient pas pu être disponibilisé dans les temps nous avons pu observer une évolution positive du nombre de compteurs à prépaiement installés.

L'efficacité pour 2021 est à rechercher donc au niveau des acquis de la phase 1. Vraisemblablement, avec le transformateur de 50MVA installé à la sous station et à travers l'implantation des nouvelles cabines et lignes on arrivera à faire plus de raccordements donc avoir une extension du réseau selon l'accroissement de la population et du développement de la ville.

1.1.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Pour la durabilité potentielle, il s'agit bien de mesurer à quel point les activités du projet auront de l'impact sur la gestion et la politique de raccordement que la SNEL aura à poursuivre.

Pour l'après projet PRELUB, la durabilité économique pour la SNEL est très prometteuse (la volonté marquée de la population de passer au système cash power et de se connecter aux compteurs à prépaiement est très forte).

Cependant tel que présenté, le rapport d'enquête de satisfaction (qui permet de voir comment les acquis du projet sont gérés), nous montre qu'il n'y a pas mal de cas de fraudes qui de ce font. Le faible contrôle à monte de la parte de la SNEL impactera sur la durabilité du projet.

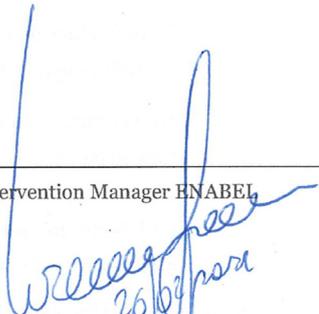
1.1.5 Conclusions

Le PRELUB est un projet de développement a forte impact social.

Il est basé sur une stratégie conçue pour résorber le déficit énergétique qui ne faisait qu'augmenter sur le réseau de la ville de Lubumbashi.

Avec son objectif de desservir la population avec une meilleurs qualité et quantité d'énergie électrique, PRELUB appui aussi la SNEL en faisant en sorte que le taux de recouvrement de la SNEL s'améliore.

L'installation des compteurs à prépaiement qui remplace l'ancien système forfaitaire contribue à une meilleure gestion des ressources énergétiques mise à disposition dans le réseau de la ville de Lubumbashi.

Fonctionnaire exécution nationale  28.02.2022	Intervention Manager ENABEL  26/02/2022
--	---

2 Suivi des résultats¹

2.1 Evolution du contexte

2.1.1 Contexte général et institutionnel

Le secteur de desserte en énergie électrique à Lubumbashi est géré par la Direction Régional SUD SNEL. La SNEL SARL est devenue une société commerciale en 2008 qui est en train d'améliorer ses services pour mieux répondre à la demande de ses clients ou usagers. Ce monopole exercé dans le secteur constitue au même moment la source de sa plus grande faiblesse.

En effet, la forte participation de l'Etat et le manque évident de compétition place la SNEL dans une situation où la recherche de l'excellence ne va pas paraître comme une priorité permanente au niveau de la distribution et de la commercialisation de l'énergie pour la population.

Les investissements sont plutôt concentrés sur la production, le transport, la distribution et la commercialisation de la moyenne tension au secteur industrielle.

Le Gouvernement Provincial dans la phase I du projet PRELUB a honoré ces engagements conformes au DTF et CS en donnant la contribution de 200.000 €. Or, l'instabilité des acteurs provinciaux (turn over) a eu un impact dans le pilotage du projet au niveau stratégique. En effet la Province n'a pas saisi l'opportunité du projet pour l'utiliser comme pilote dans la création d'une vraie politique provinciale d'électrification péri-urbaine.

2.1.2 Contexte de gestion

Depuis 1974, la distribution de l'énergie électrique sur toute l'étendue de la RDC était l'exclusivité de la société nationale d'électricité (SNEL). Aucune autre entreprise, privée ou publique, n'était habilitée à produire et vendre de l'énergie électrique. Cependant, la loi N°14/011 du 17 juin 2014 relative à l'électricité établit la libéralisation du secteur et l'ouverture du marché de l'électricité à tout opérateur apportant notamment les innovations suivantes :

- La promotion et le développement de l'offre de l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural par la création des conditions économiques permettant la réalisation, la sécurisation, la rentabilisation des investissements dans le

¹ « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

secteur ainsi qu'une émergence énergétique nationale, par le recours à la formule de partenariat public-privé ;

- L'instauration du contrat de délégation, en vue de la gestion, par un tiers, de tout ou partie des installations de l'Etat de production, des réseaux de transport ou de distribution, ouvrages et autres dépendances destinés au service public de l'électricité, selon l'un des modes suivants : concession de service public, affermage, régie intéressée et gérance.

Pour la phase II la Commission de Raccordement, constituée des membres de la SNEL, de la Division Provinciale des Ressources Hydrauliques et du Ministère Provincial de l'Energie, impulsée par le projet PRELUB et mise en place par le Ministère Provincial de l'Energie permettra que le projet puisse se piloter d'une manière autonome. Cette commission permet de développer une vision partenariale notamment entre des services de l'état qui ont des prérogatives convergentes et avec une distribution des responsabilités beaucoup plus claire. En effet , la Direction Régionale Sud SNEL interagit avec le Ministère Provincial en charge de l'Energie dans la gestion du réseau électrique du Haut Katanga.

Cet appui et cette coordination du Ministère, doit s'assurer que la SNEL suit les exigences évolutives de la province Haut Katanga qui s'inscrivent dans une logique des projections et prévisions (identifiées au niveau national) afin d'assurer une production et distribution de l'énergie électrique économiquement et socialement, équitable et durable.

Le déficit énergétiques de la province de Haut-Katanga, estimé à 150MW est resté d'actualité encore en 2021. Une grande partie de ce déficit est dû à la forte demande du secteur minier..

Présentement, la SNEL est en train de réaliser certains projets qui augmenterons la production, comme la réhabilitation des turbines de Mwadingusha, le renforcement de la capacité de transit au niveau de la station de conversions à Kolwezi, etc.

2.1.2.1 Modalités de partenariat

Au cours de l'année 2021 on a eu à :

- Renouveler le Protocole de collaboration entre le Ministère Provincial de l'Energie et Enabel pour assurer le bon fonctionnement de la Commission de Raccordement Provincial ;

- Renouveler le Protocole de collaboration entre la DRS SNEL et Enabel pour s'assurer de la mise à disposition des points focaux, des techniciens et des compteurs à prépaïement pour les raccordements basse tension ;
- Lancer le MP RDC1015211-05 MARCHE DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE SUR LA VILLE DE LUBUMBASHI RDC ;
- Accompagner la formulation de la requête à introduire au PEE pour la réalisation d'un Plan Directeur de développement du réseau électrique de la ville de Lubumbashi ;

Il est important de signaler que les différentes parties prenantes au projet ont eu à collaborer d'une manière proactive et volontariste à l'ensemble des activités planifiées en 2021.

2.1.2.2 Modalités opérationnelles

Au cours de l'année 2021, une seule SMCL a eu lieu durant le mois de Juillet. La SMCL a validé les lignes directrices à inscrire dans le cahier de charge qui a fait l'objet du marché public.

Le vrai apport opérationnel pour 2021 réside dans le travail fait par la Commission de Raccordement qui a permis au projet d'une part de prioriser les lignes directrices, en termes de localisation des postes de sectionnement, de lignes moyenne et basse tension à assainir et d'autre part de poursuivre le volet sensibilisation communication pour le développement pour faire augmenter l'intérêt de la population en s'orientant vers un système cash power.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs²

Indicateurs/ marqueurs de progrès	Valeur de base (2020)	Cible année rapport (2021)	Valeur année rapportage	Cible finale
RDC1015211- Taux de charge à NR Kasapa et NR15	NR Kasapa 45% NR 15 78.6%			40% 75%

RDC1015211- Taux d'accès à l'énergie électrique des populations sur la ville de Lubumbashi	-			+ 5%
--	---	--	--	------

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'exercice de monitoring 2021 atteste d'un grand potentiel du projet dans sa phase II dans l'atteinte de son outcome.

En effet, suite au choix des tracées (basse Karavia, plateau, MAISHA, KASAPA) le projet PRELUB dans sa phase II contribuera à :

- Une amélioration du taux de recouvrement pour la SNEL et d'une augmentation en taux de desserte en énergie électrique des quartiers périurbains (vendre de l'énergie qui est réellement consommé) ;
- Les assainissements des lignes et la création des nouvelles en question impacteront positivement sur les indicateurs quantitatifs de puissance distribuée par la station RS et le NR Kasapa (améliorer la qualité du courant grâce à la décharge en terme de rendement des actuels équipements).
- Simplifier les procédures administratives de raccordement auprès de la SNEL et disponibiliser grâce à la collaboration avec la SNEL des compteurs à prépaiement auprès des clients (raccordement social et lutte contre les raccordements frauduleux et amélioration du taux de desserte de la ville) ;

Il est à noter que l'outcome pourra être mesuré seulement à la fin de la réalisation des travaux, cependant pour l'exercice de monitoring 2021 l'indicateur d'outcome concernant le taux d'accès à l'énergie électrique n'as pas pu être mis à jour avec les valeurs de base (les informations à disposition n'ont pas pu être consolidée pour être conforme à la réalité).

2.3 Performance de l'output 1 : La sécurisation et l'augmentation de la puissance de transformation du poste RS sont réalisées.



2.3.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs/ marqueurs de progrès	Valeur de base (2020)	Cible année rapport (2021)	Valeur année rapportage (2021)	Cible finale
RDC1015211- Coupures HT ayant une incidence sur le réseau MT	18fois	-	41fois	-5%
RDC1015211- La puissance mensuelle moyenne de l'énergie électrique délivrée par le poste RS	138MVA	-	132MVA	+3%
RDC1015211- Nombre et nature des ruptures de charges + délais de remise en service	173fois en 9jours	-	44fois en 7jours	-10%
RDC1015211- Le taux de charge des transformateurs THT/HT et HT/MT	40%	-	40%	Même Valeur 2020

2.3.2 État d'avancement des principales activités

Au cours de la SMCL de mois de juillet 2021 au moment de prioriser les lignes directrices il a été décidé de concentrer les efforts sur les raccordements des usagers et non sur l'augmentation des lignes moyenne tension.

L'action prévue au niveau de RS pour l'installation de la fibre optique a été considérée par la SNEL comme une action non prioritaire et la SNEL prendra cela en charge.

Pour cette raison tous les inputs prévus au niveau de ce résultat ont transféré au niveau du résultat 2

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

A partir des indicateurs on peut observer, qu'il y a eu moins de ruptures de charges mais malheureusement cela a pris plus de temps pour remettre en service l'électricité. On observe ainsi que la puissance délivrée par le poste RS a légèrement diminué, notamment à cause des problèmes rencontrés dans la production, le transport et distribution enregistré. N.B. beaucoup de sabotage des lignes.

2.4 Performance de l'output 2 : L'électrification et l'éclairage public de la cité Karavia sont réalisés.



2.4.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs/ marqueurs de progrès	Valeur de base (2020)	Cible année rapport (2021)	Valeur année rapportage (2021)	Cible finale
RDC1015211- Puissance de transformation au niveau de distribution 15kV ajouté à Karavia	9.804MV A	10MVA	11.59MVA	30MVA
RDC1015211- Taux de recouvrement par la SNEL de l'énergie fournie aux ménages	+/-82%	+85%	+/-85%	+90%
RDC1015211- Nombre d'abonnés semi-industriels alimentés à partir de la S/S Karavia	51	100	99	150
RDC1015211- Nombre de compteurs à prépaiement installés (alimentés à partir de la S/S Karavia)	2002	2500	2126	7000

2.4.2 État d'avancement des principales activités

Etat d'avancement des principales activités	Etat d'avancement des activités sont			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. A0101 Etudes d'exécution et établissement du DAO.				
2. A0203 Appui au Suivi et contrôle des travaux.				

3. AO205 Développement d'un réseau MT/BT assaini.				
---	--	--	--	--

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

A partir des indicateurs on peut observer que le taux de charge du transformateur est progressivement en train d'augmenter bien que les travaux de la phase II n'ont pas encore commencé.

La SNEL est en train de faire des ajustements sur les basculements des certaines lignes (MUNUA 15 ; RUBI ; PREMIDIS).

Le taux de recouvrement de la SNEL semble s'améliorer (installation des compteurs à prépaiement) mais en même temps la campagne de raccordement ne semble pas suivre. En effet, le retard dans les livraisons des matériels du MP RDC1015211-04 ainsi que blocage provoqué par la Task force-SNEL a empêché le projet d'arriver à atteindre les cibles planifiées).

A part le retard dans l'installation des compteurs à prépaiement, le projet reste dans le délai pour tout ce qui concerne les études et le lancement du MP qui permettra d'assainir et de créer des nouvelles lignes.

2.5 Performance de l'output 3 : La gestion et la maintenance des installations sont assurées.



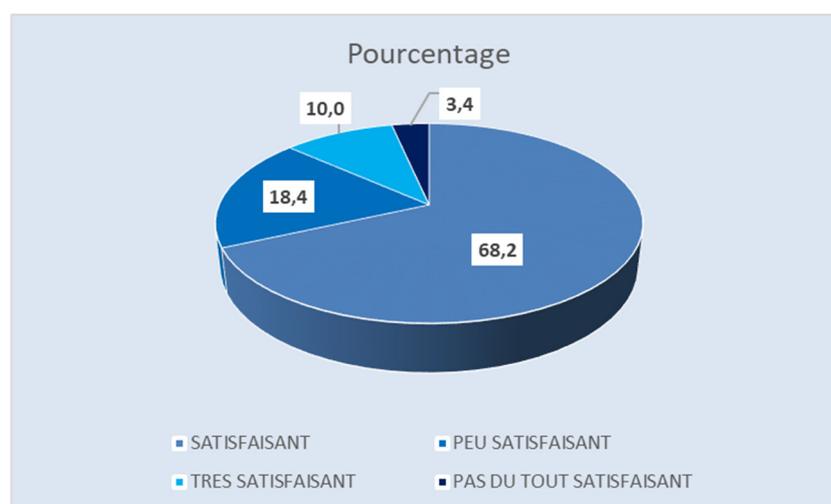
2.5.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs/ marqueurs de progrès	Valeur de base (2020)	Cible année rapport (2021)	Valeur année rapportage (2021)	Cible finale (2022)
*RDC1015211- Niveau de satisfaction de la clientèle avec système cash power.	79,2%	80%	78,2%	95%

2.5.2 État d'avancement des principales activités

Etat d'avancement des principales activités	Etat d'avancement des activités sont			
	En avance	Dans les délais	Retardés	En sérieux retard
1. Z030300- Activités de sensibilisation et C4D.				

2.5.3 Analyse des progrès réalisés



A partir des données de l'enquête de satisfaction menée au niveau des ménages de Karavia, entre le 18 et le 29 Novembre 2021 on peut affirmer que le niveau de satisfaction des clients sur le système actuel de paiement est **TRES SATISFAISANT** à **78,2%**, cette tendance était de **79,2%** l'année précédente.

Jusque-là, le système de placement de compteurs intelligents à prépaiement a été accueilli avec une note de grande **SATISFACTION** à échelle de **90,4%** par la majorité de ménages. Une fois de plus, les analyses comparatives des données prouvent que la population accepte ce système avec un niveau élevé d'appréciation et qu'il demeure le système le plus crédible qui soit actuellement.

Quant à la qualité de travail effectué par les techniciens de la SNEL dans la pose des compteurs prépayés, le degré de satisfaction de la clientèle est estimé à **95,7%**. La qualité des services de maintenance dans le quartier reçoit la cote de **83,5%**.

La question de l'application mobile revient carte sur la table mais avec les mêmes tendances croissantes de la part de ménages qui estiment qu'il serait plus avantageux de payer les factures via une application mobile money (**92,8%**)

Quant à l'appréciation des coûts de l'électricité, les données certifient que les tendances des résultats sont statistiquement significativement corrélées : Soit **42,7%** et **42,3%**. Les valeurs cumulées donnent pourtant l'image que les coûts paraissent élevés pour les bénéficiaires (soient **42,7%** et **11,8%**). L'analyse de ces tendances présupposent que les ménages trouvent que les coûts de branchement, voire la facture mensuelle, sont excessifs.

Exceptionnellement pour cette année, l'enquête a été focalisé vers les ménages officiellement raccordés au réseau électrique et donc 100% des ménages enquêtés sont connectés. Les données sur l'accès à l'électricité révèlent que plus de ma moitié des ménages est connecté au réseau BT résidentiel monophasé (**54,6%**) , suivi par les ménages raccordés au réseau BT résidentiel triphasé (**27,4%**) tandis que **17,8%** de ménages sont classés dans les raccordements BT Force électromotrice.

En outre, le relevé sur la qualité de l'installation montre que la majorité des ménages dispose de disjoncteurs (Teco) comme mode de protection électrique dans **95,1%** des cas ; avec **74,2%** d'installations électriques conformes aux règles de l'art et validées par les services attitrés du Ministère de l'énergie.

En terme d'efficacité et d'économie d'énergie, il ressort des enquêtes que **99,7%** des ménages disposent d'un compteur prépayé et les ampoules économiques sont

actuellement utilisées à **94,9%**, vraisemblablement suite à la grande campagne de sensibilisation menée par le Projet à ce sujet.

Les données attestent que les ménages dépensent en moyenne près de **20 000 à 27 000 CDF** sur la facturation mensuelle en terme de fourniture d'électricité, frais s'étalant sur une fourchette de **5 000 à 600 000** Francs Congolais. Les dépenses total des ménages enquêté sur l'année sont de **41.943.000 CDF** pour les besoins en fournitures énergétique et la plupart d'entre eux dépensent **10.000 CDF** avec une moyenne des KWH consommés par les ménages qui oscille entre **30 et 48 KWH**.

3 Suivi budgétaire

Le taux d'exécution de l'intervention est à 75% (sur l'année 2021 nous avons exécutés 388.069 euros qui représentent le 65% du budget planifié en Q1).

Ce faible taux d'exécution en 2021 est dû au retard de la livraison des certains matériels dans le cadre du MP RDC1015211-04. En 2021 on a observé une forte perturbation de la chaine logistique au niveau mondial avec des retards avec une augmentation exponentielle des couts de transport.

En termes de modifications significatives apportées au budget de l'intervention on peut signaler la réaffectation du montant prévue au niveau du résultat 1 vers le résultat 2 (850.000 euros).

Cette réaffectation du budget permettra d'augmenter le scope prévisionnel du MP RDC1015211-05 et amplifier les résultats du projet en termes de lignes créées et assainies. Le montant affecté au résultat 1 devrait contribuer à l'amélioration des capacités de gestion de la SNEL mais il n'aurait pas impacté directement sur les bénéfiques recherchés par le projet.

Budget		Dépenses			Taux de déboursement à la fin de l'année	
		Par Année	Cumul Année couverte par le rapport (N)	Solde		
Total :	14 000 000	2 021	388 437,37	10 523 071,48	3 476 928,52	75%
	14 000 000	2 020	184 482,73			
	10 000 000	2 019	221 493,49			
	10 000 000	2 018	2 850 613,53			
	10 000 000	2 017	5 370 729,23			
	10 000 000	2 016	1 086 868,74			
	10 000 000	2 015	236 747,06			
	10 000 000	2 014	114 118,82			
	10 000 000	2 013	69 580,51			
Output 1 :	4 695 830	2 021		4 275 557,71	420 272,29	91%

	4 695 830	2 020				
	3 870 830	2 019	9 784,93			
	3 870 830	2 018	510 697,17			
	3 870 830	2 017	3 157 030,44			
	6 300 000	2 016	541 697,36			
	6 300 000	2 015	8 501,32			
	6 300 000	2 014	45 012,00			
	6 300 000	2 013	2 834,49			
<i>Output 2 :</i>	7 589 170	2 021	163 338,17	4 871 889,92	2 717 280,08	64%
	7 589 170	2 020	52 923,09			
	4 959 170	2 019	180 460,16			
	4 959 170	2 018	2 196 937,84			
	4 709 170	2 017	1 980 291,14			
	1 700 000	2 016	275 697,55			
	1 700 000	2 015	143,58			
	1 700 000	2 014	22 098,39			
	1 700 000	2 013				
<i>Output 3 :</i>	122 000	2 021	3 618,59	37 278,61	84 721,39	31%
	122 000	2 020				
	220 000	2 019				
	220 000	2 018	16 270,72			
	220 000	2 017	16 598,70			
	800 000	2 016	790,60			
	800 000	2 015				
	800 000	2 014				
	800 000	2 013				

4 Risques et Problèmes

En 2021, l'analyse de risques sur l'intervention PRELUB s'est concentrée sur les risques opérationnels.

Une implication accrue des membres de la Commission Provinciale de Raccordement a prôné l'ensemble de parties prenantes à une meilleure appropriation des axes stratégiques de l'intervention.

Au cours de l'année 2021 avec la pandémie COVID-19 le projet a eu à se mobiliser pour faire en sorte que les matériels de RDC1015211-04 bloqués en Inde/Chine soit résolu.

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Retard dans la finalisation du CSC	10/05/2021	DEV	Medium	High	High
Traitement des risques			Suivi des risques		
Action(s)	Responsable	Echéance	Progression		Statut
Entamer les discussions avec le Bureau d'Etudes	GIACOMIN Lorenzo	31/06/2021			Réalisé
Organiser un SMCL pour validation lignes directrices	GIACOMIN Lorenzo	31/07/2021			Réalisé

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Retard dans attribution du marché MP RDC1015211-05	10/11/2021	OPS	High	Medium	High
Traitement des risques			Suivi des risques		
Action(s)	Responsable	Echéance	Progression	Statut	
Elargir la prospection des entreprises	GIACOMIN Lorenzo	15/12/2022	Faire en sorte que le Bureau d'Etude BETEC puisse nous fournir des soumissionnaires potentielles	En progression	
Organiser une séance d'analyse des offres	GIACOMIN Lorenzo	15/02/2022	Le marché MP RDC1015211-05 a été lancé le 22/12/2021.	En progression	

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
La Province ne vote pas le budget à contribuer pour la connexion BT	15/07/2021	OPS	Medium	Medium	Medium
Traitement des risques			Suivi des risques		
Action(s)	Responsable	Echéance	Progression	Statut	
Faire le suivi en ce qui concerne la cotation du financement pour les matériels nécessaires aux raccordements BT (1.5 M Euro) ;	Ministère Provincial de l'Énergie Division de l'Énergie GIACOMIN Lorenzo	15/07/2022	La note technique a été envoyé aux autorités	En progression	

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Retard sur la livraison des matériels pour les connexions BT, ITCONGO : le marché MP RDC1015211-04	15/07/2021	OPS	Medium	High	High
Traitement des risques			Suivi des risques		
Action(s)	Responsable	Echéance	Progression		Statut
Faire le suivi des échanges	GIACOMIN Lorenzo	31/03/2022	Tous les efforts déployés ont amené à une livraison partielle faite en 2 tranches sur les mois d'Octobre et de Décembre.		En progression
Mettre à disposition un budget de contingence pour couvrir les surcoûts de transport	GIACOMIN Lorenzo	31/03/2022	Des échanges sont en cours avec la Cellule MP		En progression

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Retard dans la réalisation des connexion BT ciblées	15/10/2021	OPS	Medium	Medium	Medium
Traitement des risques			Suivi des risques		
Action(s)	Responsable	Echéance	Progression	Statut	
Commencer à raccorder les ménages qui ont déjà un contrat forfaitaire	Ministère Provincial de l'Énergie Division de l'Énergie SNEL	01/11/2021	Les travaux ont commencé mais ensuite arrêté à cause d'un problème administratif SNEL	En standby	

5 Synergies et complémentarités

5.1 Avec les autres interventions du portefeuille

En 2021, le projet PRELUB a collaboré avec la Division Provinciale de l'énergie pour la formulation d'une requête pour la réalisation d'un plan directeur de l'Energie de la ville de Lubumbashi, à introduire auprès de PEE.

Il s'avère que ce plan directeur demeure un outil de planification stratégique en terme de besoin énergétique et infrastructure de la ville dans une vision prospective. La province sera en mesure de cartographier les besoins en vue de la mise en application d'éventuels contrats de délégation.

Et au cours de l'année 2021, nous avons reçu une réponse affirmative sur cette demande de plan directeur.

5.2 Avec les projets pour tiers

- Néant

5.3 Autres synergies et complémentarités

La synergie et les ressources (RH et biens) partagées entre le projet EDUKAT et PRELUB sont une formule qui fonctionne très bien et peut servir comme une référence pour la formulation de nouveaux programmes.

Les stages professionnels et les visites des lauréats dans les chantiers de la SNEL unie à leurs prestations dans le cadre du chantier école pour les raccordements basse-tension dans la cité Karavia (collaboration entre le Centre de Ressources Haut Katanga SNEL et PRELUB) donnent des avantages pour les 2 projets.

6 Thèmes transversaux

6.1 Environnement et changement climatique

En effet, il est clair que la mise sur pied d'un nouveau réseau fonctionnel dans les zones périurbaines (qui donne du courant fiable) réduit le phénomène de la déforestation qui pousse à l'utilisation du charbon de bois, et contribue ainsi directement à la conservation de l'écosystème et à la lutte contre le changement climatique car l'électricité produite est d'origine hydro-électrique.

Ce réseau fonctionnel permet aussi d'intégrer les énergies renouvelables comme les panneaux photovoltaïques qui éliminent l'utilisation des groupes électrogènes polluants.

6.2 Genre

Grâce à l'électricité les ménages ont pu acquérir du matériel électrique qui a pu alléger le travail des femmes dans leur vie quotidienne..

Autant dans les enquêtes de satisfaction que sur le chantier, la présence des femmes sur le terrain et des électriciennes qui travaillaient au service du contractant et pour la SNEL, était notable. Cette présence du genre a été appréciée par les communautés bénéficiaires.

Le projet contribuera à améliorer la productivité et la compétitivité dans les secteurs des services où les femmes sont souvent plus représentées que les hommes, en assurant la fourniture de l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement efficace de ces secteurs, augmentant ainsi indirectement les chances d'emploi des femmes.

En outre, l'électricité permet aux femmes dont le gagne-pain est en rapport avec la transformation des produits alimentaires, la conservation des aliments, la mouture, d'augmenter leur revenu, mais elle améliore aussi considérablement les conditions de vie des ménages branchés au réseau électrique et en particulier facilite les études des écoliers.

6.3 Digitalisation

Le Projet a mené une étude (enquête de satisfaction) sur la faisabilité pour application Web pour le paiement des unités par les ménages. Cette étude révèle que 88,5% seraient intéressés par une telle application. Cette enquête a été diligentée au moyen d'outils numériques de collecte et de traitement des données, notamment Kobocollect.

6.4 Emploi décent

On ne peut pas parler finalement de création de travail décent dans le cadre du projet PRELUB cependant, les effets de l'électrification ont induit un certain nombre d'emplois indirects tels que les services de restauration par les femmes dans la zone du projet.

Le tarif minimal fourni par la SNEL permet aux femmes d'utiliser l'électricité à un coût abordable dans leurs corvées domestiques.

Cependant les lauréats employés dans le chantier écoles et contractualisés par le Centre de Ressources ont un traitement avec les normes de protection sociale (jetons alignés au SMIC, assurance infortune et EPI)

7 Leçons apprises

7.1 Les succès

Le changement de posture de la SNEL vers la Province est un élément contextuel très important.

En cette période COVID-19 avoir finalisé l'élaboration du Cahier Spécial des Charges et le lancement du marché MP RDC1015211-05 avec la collaboration de l'Ingénieur Conseil, de la commission de Raccordement ainsi que nos collègues du MP de Kinshasa, étaient un succès.

7.2 Défis

Pour l'année 2022, le plus grand défi seront :

- Débuter avec les travaux sur les raccordements BT dans le quartier de Karavia suite à la livraison des matériels de RDC1015211-04 (ITCONGO) ;
- Arriver à mobiliser la première tranche de 1.5M USD càd les 900k USD qui devrait être versé en 2021 par le Gouvernement Provincial promis à travers le Ministère Provincial de l'Energie ;
- Analyser, contractualiser et débiter avec les travaux RDC1015211-05 ;

7.3 Questions d'apprentissage stratégique

L'intervention PRELUB phase II a été formulée avec l'ensemble de parties prenantes.

Les discussions entamées dans le cadre partenarial avec la SNEL, la Division d'Energie et le Ministère Provincial de l'Energie nous ont amené à une promesse d'engagement du Gouvernement Provincial sur l'achat des matériels nécessaire aux raccordements BT qui équivaut à environ 1.3 M euro d'ici la fin du projet.

7.4 Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
L'aspect gestion multi-partenariale de PRELUB reste un point de force du projet et capitaliser (Ministère Provincial Division et SNEL)	ENABEL RDC

8 Pilotage

8.1 Modifications apportées à l'intervention

Il s'agit d'un redémarrage de projet presque à zéro, il n'y a pas eu des modifications programmatiques significatives. Par contre il y a eu depuis le commencement la conviction que la Commission de Raccordement permet une bonne appropriation du projet.

8.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Action			Suivi	
Action(s)	Responsable	Echéance	Progression	Statut
1. Pouvoir poursuivre l'expérience avec les protocoles de collaboration jusqu'à la fin de la mise en œuvre des activités du PRELUB Phase II (normalement décembre 2022)	Lorenzo GIACOMIN	01/11/2021	Les protocoles de commission de raccordement et SNEL-Points Focaux	Completed
2. Préparer les plannings prévisionnels des activités qu'intéresseront les nouveaux protocoles de collaboration à rédiger ;	Mike ILUNGA	25/08/2021		Completed
3. Finaliser les activités de recensement de basse Karavia et une partie de MUKUNTO en vue de l'élaboration d'un état des besoins supplémentaires ;	Mike ILUNGA	08/04/2021	Rapport d'activité du recensement – Commission Mixte/raccordement	Completed
4. Mettre à disposition du Projet les données statistiques (nombre d'abonnés, charge utilisée, montant de facturation) des lignes et secteurs impactés par les activités du projet PRELUB	Célestin MWAMBA	31/12/2021		Completed
5. Faire le suivi des décaissements prévisionnels inscrits dans l'édit budgétaire 2021 (selon le Procès-verbal de la SMCL de décembre 2020, la province avait rassuré de son accompagnement au projet avec un budget d'environ USD 1.5M sur 2 ans).	Mike ILUNGA	31/12/2021		En Cours

8.3 Réorientations stratégiques envisagées

A l'occasion de la SMCL de Juillet 2021 le projet a eu à analyser la cartographie des quartiers de nouveaux ménages identifiés et faire un mapping prévisionnel de différentes installations phase II.

Les actions de réorientation suivantes ont été envisagées, notamment :

- Concentrer les investissements du MP RDC1015211-05 essentiellement sur des actions pour la réalisation des lignes MT et BT (abandonner le volet projet HT) ;
- Elargir le positionnement des compteurs prépaiement aussi aux abonnées qui ont déjà un contrat forfaitaire dans la zone d'intervention ;

8.4 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Assurer l'élargissement des activités de recensement par la Commission de Raccordement	PRELUB	En continu jusqu'à Q4 2022
Démarrage travaux (MP en 3lots)	PRELUB	Entre Q1 2022 jusqu'à Q1 2023
Continuer les Sensibilisation C4D via les outils identifié dans le cadre de la CdS avec la FEC	FEC	En continu jusqu'à Q4 2022

9 Annexes

9.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	x			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
x	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
x	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		x		

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
x	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
x	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.

2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?

	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
--	----------	---

x	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	x			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
x	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
x	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		x		

4.1 Durabilité financière/économique ?

x	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

x	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
x	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
x	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

9.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour Cadre logique

Objectif Général / Objectifs Spécifiques

OG : Contribuer à la fiabilisation des services essentiels rendus à la communauté urbaine et périurbaine de la ville de Lubumbashi par l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la quantité de la fourniture d'énergie électrique.

OS1 : Le réseau électrique de la ville de Lubumbashi est renforcé et mieux sécurisé et le taux de desserte en énergie électrique de la cité Karavia est augmenté

Indicateurs :

Taux de charge à NR Kasapa et NR 15

Le taux d'accès à l'énergie électrique des populations sur la ville de Lubumbashi

Résultat / Sous-résultat	Indicateurs - IOV	Baseline 2018	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses / commentaires
Résultat 1 : La sécurisation et l'augmentation de la puissance de transformation du poste RS sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Coupures HT ayant une incidence sur le réseau MT - La puissance mensuelle moyenne de l'énergie électrique délivrée par le poste RS - Nombre et nature des ruptures de charges + délais de remise en service - Le taux de charge des transformateurs THT/HT et HT/MT 			Statistique SNEL	
Résultat 2 : L'électrification et l'éclairage public de la Cité Karavia sont réalisés	<ul style="list-style-type: none"> - Puissance de transformation niveau distribution 15kV ajouté à Karavia (kVA) - Taux de recouvrement par la SNEL de l'énergie fournie aux ménages - Nombre d'abonnés semi-industriels alimentés à partir de la S/S Karavia - Nombre de compteurs à prépaiement installés (alimentés à partir de la S/S Karavia) 			Statistique SNEL	
Résultat 3 : La gestion et la maintenance des installations sont améliorées	Niveau de satisfaction de la clientèle avec le système Cash Power			Rapport d'Enquête	

9.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Néant
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Oui
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	19/06/2018
Missions de backstopping depuis le 01/01/2020	2

9.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Row Labels	Initial Budget	Total Budget	Actuals	Available
RDC1015211_A010100	56 450,00	56 450,00	56 939,53	-489,53
RDC1015211_A010200	730 000,00	730 000,00	593 395,31	136 604,69
RDC1015211_A010300	2 834 380,00	2 834 380,00	3 302 431,62	-468 051,62
RDC1015211_A010400	250 000,00	250 000,00	322 791,25	-72 791,25
RDC1015211_A010501	0,00	825 000,00	0,00	825 000,00
RDC1015211_A020100	22 650,00	22 650,00	22 729,38	-79,38
RDC1015211_A020200	4 853 520,00	4 583 520,00	4 578 887,39	4 632,61
RDC1015211_A020300	83 000,00	498 000,00	214 922,03	147 027,97
RDC1015211_A020301	0,00	0,00	27 295,45	-27 295,45
RDC1015211_A020303	0,00	0,00	476,25	-476,25
RDC1015211_A020401	0,00	467 000,00	9 057,82	295 389,08
RDC1015211_A020402	0,00	0,00	18 521,60	-18 521,60
RDC1015211_A020405	0,00	0,00	0,00	-730 000,00
RDC1015211_A020501	0,00	2 018 000,00	0,00	2 018 000,00
				-1 620
RDC1015211_A020502	0,00	0,00	0,00	000,00
RDC1015211_A030100	180 000,00	10 000,00	640,70	9 359,30
RDC1015211_A030200	40 000,00	112 000,00	33 063,71	78 936,29
RDC1015211_A030201	0,00	0,00	3 574,20	-3 574,20
RDC1015211_A040101	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC1015211_A040102	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC1015211_A040103	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC1015211_Z010100	360 000,00	517 800,00	457 671,35	60 128,65
RDC1015211_Z010200	65 000,00	184 000,00	78 182,13	105 817,87
RDC1015211_Z010300	184 000,00	366 000,00	349 169,74	16 830,26
RDC1015211_Z020100	50 000,00	85 000,00	47 292,15	37 707,85
RDC1015211_Z020200	26 000,00	38 000,00	51 304,39	-13 304,39
RDC1015211_Z030100	50 000,00	68 000,00	40 664,61	27 335,39
RDC1015211_Z030200	10 000,00	28 000,00	39 115,23	-17 757,73
RDC1015211_Z030300	50 000,00	58 000,00	98 406,94	-52 349,05
RDC1015211_Z030400	10 000,00	18 000,00	28 639,93	-10 639,93
RDC1015211_Z030500	60 000,00	82 560,00	78 211,03	4 348,97
RDC1015211_Z040100	50 000,00	57 640,00	46 322,47	11 317,53
RDC1015211_Z040200	20 000,00	60 000,00	22 822,28	37 177,72
RDC1015211_Z040300	15 000,00	30 000,00	423,03	29 576,97
RDC1015211_Z999800	0,00	0,00	119,96	-119,96
Grand Total	10 000 000,00	14 000 000,00	10 523 071,48	809 740,81

9.5 Ressources en termes de communication

Le projet a mis en place un plan de communication/sensibilisation à l'issu duquel différentes actions en collaboration avec la SNEL ont été menées afin de faire comprendre au grand public la nécessité de l'implication de chaque citoyen dans la gestion de l'électricité, notamment :

- La campagne de sensibilisation dans la cité Karavia (avec des présentations et le chef de quartier comme facilitateur pendant les travaux) ;
- Enquêtes de satisfaction dans les ménages ;
- Une étude de faisabilité pour des raccordements basse-tension : avec un agent de la SNEL qui a la charge d'informer chaque ménage du projet de raccordements, les compteurs à prépaiements, de la procédure de raccordement, etc.
- Dépliants distribués par des hommes sandwiches ;
- Autocollants PRELUB placés aux compteurs à prépaiement ;
- Panneaux PRELUB ;
- Boîtes à images avec une chanson et radio spot.